ABONNEMENTS

10 10

oriz des Abennements est payable

— Tout abennement continue
coption d'avis contraire.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la public on des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

URSK DE PARIS

7 MARS

(5 0/0). . 8 MARS

ts (5 0/0).

8 MARS. ation du Journal de Roubaia aque de France 3280 00 ié. géné. détache 491 00 dit foncier de 596 06 465 00 1045 00 636 00 700 00 as autrichi ana 1283 00 780 00 683 00 00 0/0 Suez Péruvien Banque ottomane (ancienne) Banque ottomane (nouvelle) 000 00 377 00 25 12 147 00 12 17

DEPECHES COMMERCIALES

ge sur Londres, 4,84 1/2; change in,5,16 3/4. ur de l'or 102 1/4. good fair, (la livre 19 1/2) good Cargoes, (la livre) 20 1/4 hé ferme.

de MM. Schlagdenhauffen et Co a Roubaix par M. Bulteau-Gry-

Håvre, 7 mars, s: Ventes 500 balles, marché enu, livrable raidissant.

Liverpool, 7 mars. s: Ventes 10.000 b., marché

New-York, 7 mars. ns: 12 1/2. ites de 4 jours 19,000 b.

ROUBAIX 8 MARS 1877.

Bulletin du jour

Comme nos correspondants nous ont appris, l'entente s'est faite entre se délégués des divers groupes de la roite, y compris le groupe constituonnel, au sujet de l'élection sénato-lale qui doit avoir lieu samedi prohain. Toutes les forces conservatrices la Chambre haute se porteront sur a. Toutes les forces conservatrices
Chambre haute se porteront sur
m de M. Dupuy de Lôme, ancienetteur des constructions navales et
abre de l'Institut. En renençant à
mudidaure de M. Grandperret qui
vosit certaines répugnances et rapt des souvenirs irritants, les bonastes ont fait preuve à la fois de
sens et de patriotisme; ils ne pouat pas faire un choix plus heureux
celui de l'illustre ingénieur de la le l'illustre ingénieur de la qui s'est acquis par ses nom-

breux services, son rare mérite et la parfaite honorabilité de son caractère, l'estime de tous les hommes le bien. Sur un pareil nom qui se recommande à tant de titres aux sympathies du Sénat, il n'est pas à craindre qu'il puisse se produire la moindre dissidence au sein de la majorité.

En vertu de l'engagement qui a été pris entre les délégués de tous les groupes conservateurs, c'est M. le général de Chabaud-Latour qui sera porté à la première vacance, et M. Lucien Brun à la seconde.

Le Sénat a nommé, dans ses bureaux, la commission chargée d'examiner la proposition de loi récement adoptée par l'autre Chambre, et ayant pour objet de restituer aux colonies de la Guyane et du Sénégal, le droit de nommer des députés.

Sur les neuf commissaires élus, huit sont hostiles au projet. C'est dire suffisamment qu'il sera repoussé par le Sénat. Chose digne de remarque : les bureaux même où les gauches sont en majorité, ont, sauf un seul, fait choix de commissaires opposés au projet de loi qui donne, comme on sait, une entorse à la loi organique sur notre régime électoral, ce qui tendrait à prouver que les républicains du Sénat sont moins inconstitutionnels que les républicains de la Chambre basse.

Les principaux organes ét la presse parisienne et de la presse étrangère,

Les principaux organes de la presse parisienne et de la presse étrangère, continuent à se perdre en commentai-res, au sujet du voyage du général Ignatieff, et à se livrer aux conjectures les plus contradictoires et les plus fan-taissites. La vérité est qu'on ne sait

LÉON DUVILLIER.

Des dépêches nous ont signalé des mesures d'expulsion prises dans l'Al-sace-Lorraine par l'autorité allemande contre les citoyens qui ont opté pour la qualité de Français.

» une décision fâcheuse à tous égards...» Rien ne justifie, en effet, une mesure aussi brutale, car les optants ne l'ont provoquée par aucune manifestation, par aucun trouble à la paix publique. C'est le gouvernement de Berlin qui sans motifs bouleverse, par cet ordre étrange, toute l'industrie et tout le commerce de ces deux provinces, où les optants concouraient par leur travail à la pro-périté du pays.

A cette Louvelle M. Grad, député de Colmar, est revenu en toute hâte de Berlin pour conférer à Strasbourg avec M. de Moeller, président supérieur de la province, et tâcher de feire adoucir ces mesures rigoureuses.

A Berlin même les cinq députés de la Basse-Alsace ont eu une audience de trois quarts d'heure avec le prince de Bismarck. Ou parle vaguement de promesses du grand chanceller; mais en somme le fait d'expulsion est là dans toute sa brutalité avec son application immédiate. Il faut que les malheureux optants sacrifient leurs intérêts pour quit'er l'Alsace-Lorraine, les uns dans les quarante-huitheures, les autres dans les quinze jours.

Il est impossible d'expliquer cet ordre du gouvernement allemand par des motifs tirés de la situation locale, qui reste paisible. Il faut chercher d'autres raisons, quoiqu'il soit délicat de les inquer; — mais enfin nous constatons des faits.

Depuis près de deux mois la presse

reste passible. It taut cheschar a dutres raisons, quoiqu'il soit délicat de les inquer ; — mais enfin nous constatons des faits.

Depuis près de deux mois la presse allemande, sans aucune provocation de noire part, ne cesse de publier des articles menaçants à notre égard. Depuis deux mois des approvisionnements immenses de munitions et de vivres de campagne partent de Mayence et sont entassés à Strasbourg et dans le magasins militaires de la province. Eufin l'Allemagne, seule de tous les autres Etats européens, a refusé de prendre part à notre Exposition.

Faut-il voir dans la mesure qui vient de frapper nos concitoyens d'Alsace-Lorraine un nouveau témoignage de cette hostilité que nous marque le cabinet de Berlin?

La coïncidence de ce dernier fait avec les autres nous autoriserait à le pen-

les autres nous autoriserait à le penser.

Nous veulons espérer pourtant que notre attitude si réservée, notre abstension résolue dans tentes les questions européennes, notre modération en face des provocations de la presse allemande prouveront encore une fois au grand-chancelier de Berlin que la France veut la paix avant tout.

L'ordre d'expulsion qui frappe les optants d'Alsace-Lorraine nous affigures de la violente in la provincia de la violente in la provincia de la violente injustice de cette mesure qui atteint cruellement l'industrie et le commerce dans ces deux provinces.

Un met de M. Thiers.

M. Thiers combat vivement le projet de M. Laisant, qui veut réduire à trois ans les cinq ans à faire dans l'armée active. Il a dit, entre autres choses, au sein de la commission chargée d'examiner ce projet:

« Le soldat de trois ans est une erreur désastreuse, parce qu'il faut non-seulement l'instruction, mais l'éducation militaire. Sous la Révolution, le premier choc de l'ennemi a été soutenu UNIQUEMENT PAR L'ARMÉE ROYALE. »

Et la fameuse légende des quatorze armées improvisées, des conscrits sans souliers, etc., M. Thiers, qu'en faites-

M. Thiers en fait ce qu'en font le bons sens et l'histoire... un conte à

l'usage de ceux qui ont donné des sou-liers de carton à nos jeunes soldats de 1870.

LETTRES DE PARIS

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, mercredi, 7 mars 1877.

Les trois groupes de gauche ont définitivement adopté aujourd'hui, la
cudidature de M Alfred André, au
sige sénatorial, laissé vacant par la mort
du général Changarnier. A en juger d'après les préliminaires, la lutte sera vive
e il semble déjà certain que l'élu quoi
u'il soit, n'aura guère qu'une ou deux
vix de majorité. Les républicains rappullent tous les sénateurs absents et
nommandent énergiquement aux aule de ne pas séloigner.

Le général Pélissier est de retour de
son inspection des troupes des colonies.

I. Luro et Denormandie, qui étaient
absents lors de l'élection Chesnelong,
sont également présents à Versailles ;
l'amiral Jaurès doit quitter momentamément son commandement de l'escadre de la Manche pour venir voter.

A droite, on craint que le maréchal
Canrobert toujours souffrant, ne puisse
venir à la séance du 10 ; mais on sait
que s'il suffit d'un effort héroïque l'illustre soldat le fera sans hésiter.

MM. Sangeon et Steeg ont fait un
premier appel aux électeurs de la 2°
circonscription de Bordeaux, Le premier se déclare nettement radical et
romet toute espèce de réformes à comnencer par la constitution du Sénat.

Le second est beaucoup moins franc.

Pabord, il se présente pas lui-même et
tisse à un comité parfaitement inconun, le soin de faire son éloge au pulic.

Ensuite, cette présention est tout aussi
vegue que peut le désirer l'opportuniste
e plus timide, Les patrons du porteur

Ric.

Ensuite, cette prétention est tout aussi reque que peut le désirer l'opportuniste le plus timide. Les patrons du porteur arnaliste se bornent en résumé à dire r'en choisissant M. Steeg, on acclarar un défenseur des revendications philaires des droits du travail et de democratie. Des mots, rien que des

Le Conseil municipal de Paris, ne pouvant détruire tous les souvenirs du passé, s'en prend au noms des rues, les efface et les remplace par d'autres qui seront sûrement changés à leur tour un jour ou l'autre.

Malgré une vive opposition du préfet ila voté hier les conclusions du rapport tendant à faire changer les noms des rues Saint-Armand, de Morny, Magnan, Abbatucci, Billaut, Henri Chevrau et du boulevard Haussman. Ce dernier boulevard deviendrait le boulevard Hoche, et les rues désignées prendraient les noms d'Etienne Marcel, de Bailly, de Buzenval, de Coulmiers, de Franchetti. La rue Abbatucci, reprendrait le nom de rue de la Pépinière.

nière.

Le Conseil émet également un vœu tendant à donner le nom de Guttenberg à la rue Bon p. rte, et de Ledru-Rollin à l'aveuue des Amandiers.

La Commission de la presse a pris, ajourd'hui, une résolution importante. a responsabilité pénale n'incombera lus au rédacteur en chef, mais au ré-

dacteur de l'article incriminé s'il est connu et au gérant. Le propriétaire ou la société propriétaire d'un journal seront civilement responsables d'après les principes ordinaires du droit com-mercial.

les principes ordinaires du droit commercial.

Le général Ignatieff est attendu demain matin à Paris, où il va se rencontrer avec le comte Schouvaloff, ambassadeur de Russie à Londres. Ce dernier a eu, aujourd'hui, une entrevue avec M. Decazes. Le ministre des affaires étrangères a reçu dans la journée, lord Lyons. Rien de la paix ou de la guerre, sinon qu'une enquête faite par les ordres du Czar dans toutes les provinces de l'empire, aurait démontré que le peuple russe n'a nullement envie de faire la guerre.

M. Autran, le poëte académicien a succombé, hier, à une attaque d'apoplexie foudroyante. C'est une perte sensible pour les lettres; bien que devenu presque aveugle et en proie aux douleurs cruelles d'une maladie de cœur, le poëte ne tra vaillait plus guère. Il avait débuté en 1832, à l'âge de 19 ans, par une ode à Lamartine et était académicien depuis 1868. Fort riche et très-hospitalier, M. Autran, recevait de nombreux amis chez lui, et c'est au milieu d'eux qu'il s'est éteint.

(Autre corres

Paris, le 7 mars 1877.

L'allocution de M. le comte de Chambord aux visiteurs de Marseille, produit la plus vive impression dans toutes les classes de la société. Hier soir, sur les boulevards, tous les journaux qui contenzient cette allocution ont été rapidement en le présent en l

tenaient cette allocution ont ete rapuament enlevés.

On voit combien nous avons eu raison de démentir les calomnies qui présontaient le chef de la Maison de Bourbon comme étant résolu, pour rester
dans un repos facile, renoncer à tout
espoir de sauver la France.

Après la déclaration et noble, si ferme et si patriotique de M. le comte de
Chambord, nous comptons bien que
ces calomnies ne trouveront plus au-

cun crédit.

Quand M. le comte de Chambord
per des dangers qui menacent la
France, il fait allusion tout à la fois
au dedans et au dehors; c'est pour conjurer ce double péril que le chef de la
Maison de Bourbon demande à ses amis
de préparers on action directe et personnelle, lorsque viendra l'heure propice.

joice.

La République Française, a propos de cette allocution, prononce les mots de conspiration royaliste, de manifeste factieux... comme de pareilles dénonciations vont bien à cette race de sectaires qui, depuis 80 ans, n'ont pas cessé de conspirer contre tous les gouvernements et de toujours procéder par l'illégalité et la violence!

L'organe de M. Gambetta termine son jugement sur l'allocution de M. le comte de Chambord par les menaces suivantes:

comte de Ghambour ;
suivantes :
La République, enfin, est très-généreuse pour les émigrés de l'intérieur,
Marsaillais ou autres, qui tiennent à se
frotter de noblesse et à savonner leur
roture en faisant leur pèlerinage à

ALFRED REBOUY

INSERTIONS:

Frohsdorff ou à Goritz; mais on ne se contenterait pas de flétrir, elle châtierait impitoyablement des tentatives facticuses et des complots.

Nous avons à nous occuper de notre relèvement: nous n'avons pas le temps ni le moyen de nous laisser troubler par les sottises coupables des bourgeois gentilshommes, et desmarquis de Carabas de 1877. Quantà M. le comte de Chambord, s'il prend le rôle des don Carlos, il apprendra très-vite et à ses dépens, que la loi, chez nous, est faite pour tout le monde, et que tous les rebelles, de quelque sang qu'ils soient sortis, s'expose à passer seus le niveau de cette justice dont il prétend faire să complice. »

Nous savons, en effet, quels sont les procédés impitoyables des hommes de 92 et de la Commune de 1871, ils ne nous feront pas peur et ne nous empecheront pas d'exercer l'action que nous croirons la plus utile aux intérêts du pays.

Notez bien que M. le comte de Chambar

du pays.

Notez bien que M. le comte de Cham-

du pays.

Notez bien que M. le comte de Chambord ne parle pas de la République, mais des violences du radicalisme qui est la négation de tous principes d'ordre social. Si les scribes de M. Gambetta se reconnaissent dans le langage de M. le comte de Chambord, tant pis pour eux.

Un journal bonapartiste, le Gaulois, s'exprime aussi très-vivement contre l'allocution de M. le comte de Chambord, ce journal dit:

« Soumis à une loi qui condamne nos espérauces légitimes à l'inaction jusqu'en 1880, nous deman lons que nos adversaires soient contraints à un silence identique. Ou sinon, du moment que le pacte aura pu être impunément déchiré, nous revendiquerons de noirecté la liberté qu'es laisso à d'autres, atmos surions également axercer notre action directe pour arracher la France à ses périls.

» Et quand nous en serons là, si M. le comte de Chambord nous parle encore des aventures de l'Empire, nous lui répondrons en lui parlant de l'impuissance et de l'isolement de la monarchie.

» Pour faire son devoir, nous lui

core des aventures de l'Empire, nous lui répondrons en lui parlant de l'impuissance et de l'isolement de la monarchie.

" Pour faire son devoir, nous lui dirons qu'il ne suffit pas d'en avoir la volonté, mais qu'il faut aussi en avoir la puissance. Et, dussions-nous par cela répondre à la force par la force, nous ne souffrirons jamais que la monarchie vienne à son teur, après la République, supprimer le droit du peuple et imposer à la France une forme de gouvernement que nul vote direct n'aura sanctionnée. "

Quand M. die comte de Chambord parle des aventures de l'Empire, il n'entend nullement désigner ces bonapartistes qui croient treuver dans l'Empire un principe tutélaire d'autorité publique et qui respectent les lois fondamentales de tout ordre social. M. le comte de Chambord n'oppose la Monarchie qu'à ces bonapartistes qui, sur beaucoup de questions, marchent trop souvent d'accord avec toutes les catégories de révolutionnaires.

Le Gaulois prétend que M. le comte de Chambord voudrait imposes à la

lutionnaires.

Le Gaulois prétend que M. le comte de Chambord voudrait imposer à le

du Journal de Roubaia

ROUTE DE L'ABINE

PAR RAOUL DE NAVERY LE SIXIÈME COUVERT.

17 SYMPATHIES.

SYMPATHIES.

s plaisirs de l'hiver, le choix d'élédes des succès de salon
èrent l'esprit de Cœlia l'impression
uite par son entretien avec madame
eforge. Peut-être la jeune fille s'eft-t-elle de chercher dans le bruit et
at une compensation à la tristesse
le dont elle se sentait parfois accaJamais elle ne témoigna plus de
re imprévus, de fautaisies coûteuses.
At dit qu'elle exerçait sur son père
lepit de créancier, et que frustrée
le part du bonheur auquel elle avait
l, elle exigeait l'autre moitié avec
re.

dame Belleforge allait dans le mou-re nécessité de situation, et son fils adétait déjà fier d'accompagner Cœ-onrad avait vingt ans, une physio-e aimable et sympathique. Son ca-re était plus grave que ne le com-ait son âge. Il venait de passe ses ans de docteur ès-sciences d'une bellante et commençait son cours

de droit. Conrad tenait d'autant plus à devenir un homme remarquable que la fortune de son père semblait devoir l'en

fortune de son père semplait devoir à dispenser.

Il fréquentait les cercles sérieux, les bibliothèques, et choisissait avec soin ses amis. Au nombre des jeunes gens que le hasard, puis l'attrait, rapprochait de lui davantage, était le jeune comte Rolland d'Ivrée. Malgré le refus fait par la mère de celui-ci d'accepter le prêt offert par Belleforge, Rolland conservait pour le banquier une sincère reconnaissance, et par un sentiment facile à comprendre, il voulait payer cette dette à Conrad.

pour le banquier une sincère reconnaissance, et par un sentiment facile à
comprendre, il voulait payer cette dette
à Conrad.

Rolland savait bien que le fils du banquier ne partageait aucune de ses idées,
mais il trouvait en lui tant d'honnêteté
et de qualités sérieuses qu'il attribuait
au milieu dans lequel il avait véeu l'incrédulité orgueilleuse du jeune homme.
D'ailleurs, le mal était-il sans rémède?
Si, en s'attachant à Conrad, Rolland
parvenait à l'éclairer, ne remporteraitil pas une plus belle vistoire? La négation de Dieu révolte quand elle est forinulée par un vieillard; elle attriste,
surprend, épouvante davantage, quant
elle sort de la bouche d'un être jeune,
qui ne devrait respirer qu'enthousiasme
pour les grandes choses. De son côté,
Conrad resseutait pour Rolland une vive
sympathie. Il évitait devant lui d'entamer ou de soutenir des discussions qu'il
savait lui devoir causer une impression
pénible. Le cemte d'Ivrée le remarquait
et lui en savait gré.

Du reste, sansie chercher, sansie vouloir, presque malgréelles, les familles Belleforge et d'Ivrée se trouvèrent plus d'une
fois fortuitement rapprochées. Soucieuse de l'avenir de son fils, et comprenant
qu'elle devait lui permettre de franchir
le cercle restreint de leurs relations, la
comtesses laissait Rolland libre de fréquenter quelques salons dans lequels
se rencontraient comme sur un terrain
neutre les triples aristocaties du nom,
de la fortune et du talent.

Ce fut à un bal d'ambassade que Rolland se trouva pour la première fois en
présence de mademoiselle Belleforge.
La beauté de cette jeune fille, une sorte de vague tristesse, succèdant brusquement chez elle à une gaîté fébrile,
intéressèrent Rolland, avant même qu'il
apprit son nom.

Attiré vers l'angle du salon où Cœlia
se tenait près de sa mère, il attendait
qu'un ami lui rendit le service de le présenter, lorsque Conrad le reconnaissant
chercha à l'entraîner. Le mouvement
de résistance qu'il surprit dans Rolland
le porta à chercher quel motif le retenait à cette place, et. suivant la direction des regards du jeune homme, il se
mit à sourire.

— Dites-moi, demanda Rolland, connaissez-vous cette jeune fille vêtue de
blanc qui pêrte des azalées roses dans
les cheveux?

— Beaucoup, répondit Conrad; vous
la trouvez jolie?

— Mieux que cela..., elle m'intéresse
et je cherche à comprendre ce qui se

passe en elle... Tout à l'heure, elle dau-sait et paraissait éprouver un vif plai-sir... Puis, brusquement elle a pâil, et il m'a semblé qu'elle sonffrait. — Pauvre Cœlia! dit Conrad presque

sir... Fuis, brusquement elle a păli, et il m'a semblé qu'elle soufirait.

— Pauvre Colia! dit Conrad presque bas.

— Vous l'appelez Cœlia...

— C'est ma sœur, répondit simplement le jeune homme... Venez, ma mère sera charmée de vous connaître, je lui parle souvent de vous.

Lecomte d'Ivrée s'approcha de madame Belleforge et prit le fauteuil vide qui se trouvait près d'elle. La femme du banquier causait saus prétention, mais avec esprit. Les idées qu'elle émit sur les hommes et les choses surprirent Rolland par leur justesse. Entre les opinions de cette femme et celles de son mari, il existait un abîme. Abandonnée à ellemême, madame Belleforge prouvait à chaque instant l'élévation de ses sentiments et de ses idées, puis, parfois, sans transition, elle tâchait d'effacer l'avantageuse impression qu'elle venait de produire, comme si tout à coup elle se fût souvenue qu'elle jouait un rôle, et devait rattacher les cordons d'un masque prêt à tomber de son visage.

— Comment, se demanda Rolland, une telle femme a-t-elle pu élever Conrad dans l'indifférence religieuse?

De Conrad, la pensée de Rolland se reportasur Cœlia. Cette belle jeune fille gardait-elle au cœur la plaie de la famille? Avait-on souffié dans sa jeune âme le froid de l'incrédulité? Sa tristesse provenait-elle d'une source mystérieuse de

regrets évanouies? Le comte d'Ivrée se demandait toutes ces choses avec une nuance d'attendrissement. Trop sérieux pour rechercher le mouvement de la danse, il regrettait cependant de ne pouvoir causer avec mademoisrelle Belleforge. Il lui semblait que son secret lui eût échappé malgré elle, et ce secret, il avait hâte de le connaître. Les convenances ne lui permettant pas d'abuser du privilége de sa présentation, il prit congé de la femme du banquier et salua profondément Colia, qui le regardait avec une douce confiance, comme si elle ett été charmée de voir que Conrad plaçait bien son amitié.

cait bien son amilié.

Un mois plus tard, une lettre amicale, adressée à madame Belleforge par la baronne d'Argail, la priait de permettre à Cœlia d'être demoiselle d'honneur le jour du mariage d'Honorine d'Argail, avec le vicomte de Ranzval, attaché d'ambassade.— « Peut-être, ajoutait la lettre, serez-vous bien aise d'apprendre que le jeune comte d'Ivrée sera chargé d'offrir le bras à votre charmante

d'offrir le bras à votre charmante Coella. »

Avant de répondre, la femme du banquier consulta sa fille. En lisant le billet de la baronne, Cœlia rougit:

— Qu'as-tu décidé? demanda-t-elle à sa mère.

— J'accepte.

— Honorine se mariera à l'église, cependant, dit Cœlia avec une sorte d'amertume.

— Ah ! répondit Madame Belleforce.

— Ah! répondit Madame Bellefe tu te souviens de Léonie..., ce

pas la même chose... Cette fois ton père ne soulèvera aucune objection. Tu te commanderas une toilette pour ce jour là. Je suis sûre qu'Honorine sera éblouissante.

olouissante.
— Soit! répliqua Cœlia rapidement omme si elle avait hate d'oublier une — Soit! répliqua Cœlia rapidement, comme si elle avait hate d'oublier une pensée plus grave, je me ferai faire une robe de faille bleue de Nil ou turquoise malade... bordée en soie de nuance plus foncée..., un chapeau de deux toñs..., et je demanderal à mon père un bijou nouveau.

— Sois gaie, au moins! ce n'est pas assez de se montrer élégaute.

— Gaie ° s'écria Cœlia, je ris toujours.

jours. — C'est ce qui m'inquiète, répondit madame Belleforge. — Je t'aime pour l'avoir remarqué! fit Cœlia en embrassant sa mère.

Le banquier approuva sa femme, ouvrit unjerédit à sa fille, et apports deux écrins au moment où Cœlia vêtue de sa robe bleue pâle se disposait à monter envoiture. Quand la jeuue fille gravit les marches de l'église, il n'y eut qu'une voix pour louer sa bonne grâce et sa parfaite distinction.